

NUMEROTATION DES VEHICULES POUR LA SAISON 2017

- Les numéros sont à la charge des concurrents
- Ils doivent respecter la réglementation générale des rallyes

Tous les concurrents gardent leur numéro de la saison 2016 pour la saison 2017 à l'exception des cas ci –dessous

- Les 10 premiers de chaque championnat 2016 auront un numéro attribué en fonction de leur position au classement final de 2016
- Cependant si un concurrent désire conserver le numéro qui lui a été précédemment attribué, il pourra le faire sous réserve de m en aviser le plutôt par courriel
- Les concurrents qui avaient un numéro de 1 à 10 la saison passée et qui ne figurent plus dans cette position au classement final 2016
- Sur demande, un changement de numéro pour être accordé dans la mesure du possible

Les confirmations et attributions de numéros se feront uniquement par courriel : verron.sebastien@sfr.fr ou sur ma page Facebook [sebctechnique –offroad](#)

Aucune validation de numéro ne se fera sur le forum ou par sms

Bonne préparation de vos autos et à bientôt